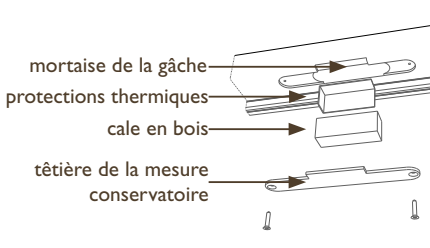
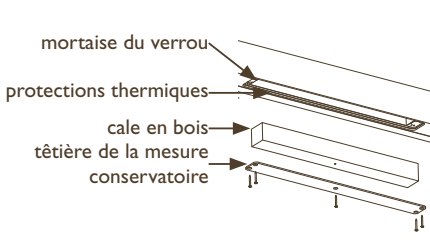


Mesures conservatoires des organes de verrouillage encastrés sur bloc-porte simple action

Un organe de verrouillage encastré peut être mis en place en traverse haute ou dans le montant fermeture d'huissérie bois du bloc-porte ultérieurement après la pose de ce dernier, grâce à une mesure conservatoire.

Tableau des gâches ou verrous pour lesquels une mesure conservatoire est possible

Cas	Type	Fabricant	Référence	Exemple du dispositif sur traverse haute d'huissérie bois	Position de la mesure conservatoire		Contrepartie sur vantail ou vantaux
					SV	DV	
cas A	gâche électrique	EFF EFF	EFF 332		dans le montant fermeture de l'huissérie	en traverse haute d'huissérie	contrepartie de la gâche fournie et posée par Polytech
cas B	verrou motorisé	EFF EFF	EFF 351-M				contrepartie provisoire à remplacer lors de la mise en place du verrou



A noter:

- La gaine électrique est à prévoir pour le passage de câbles
- Les protections thermiques de la mortaise de la gâche ou du verrou sont à remplacer lors de la pose de la gâche ou du verrou
- Dans le cas de l'insertion d'un verrou électromécanique EFF 351M, la contrepartie provisoire fournie et posée est à remplacer par la contrepartie correspondant au verrou EFF 351M et délivrée avec celui-ci
- Se référer à la notice du fabricant de l'organe de condamnation et à la notice de pose de la mesure conservatoire RD_NP_SA_MC_OC_HB pour ses branchements, sa mise en place et ses réglages

Cas possibles de câblage:

- Câbles à prévoir suivant norme NFS 61-932 (EFF 351M, EFF 332)
- Alimentation à prévoir (voir annexe Ax-12 Organes de verrouillages issue de secours sur blocs-portes simple action EI60)